l'opinant; t décreté. tés de re-, aient la épand sur des bruits

ndée, ditgarés sent semens. ails de sa

rivée dans & de faire nvention; eux émisunjusqu'au

trois parandée par eme , dite Ret Cha, m prendre

mmandant demlandes pan eient devoir les tiona. olai de Nantes;

peupleu & it unesenéclaré que olation de propriétés e qu'ils se aloretabli nes contre

cette enà l'instant cette come on l'a promiside ememinisms inquoient,

a pen de rteren fair té deusercheucontre ui ou de-Vendée,

cette debé. ignée non avelle enurs de gerque.

plusieurs dis. Toutes

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

SEXTIDI 26 Ventôse,

(Ere vulgaire)

Lundi 16 Mars 1795.

Le Bureau des Nouvelles Politiques, feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des Moulins, n°. 500, au coin de la rue Thérèse. Le prix de la Souscription est actuellement de 60 livres par an, de 32 livres pour six mois, et de 17 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, at adressées franches au citoyen Chas-Fontanille. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

Les Souscripteurs et les Agens des Postes, dont les Abonnemens expirent à la fin de Pluviôse, sont invités à les renouveller incessamment , s'ils ne veulent point éprouver d'interruption. Nous prions ceux de nos Souscripteurs qui n'auroient pas envoyé leur Abonnement aux nouveaux prix fixés ci-dessus, de nous faire passer de suite le complément.

ESPAGNE.

De Madrid, le 1er. février.

On vient d'annoncer ici la reddition de roses aux français. Cette nouvelle est rapportée dans une lettre du général en chef de Catalogne, qui l'a reçue lni-même du commandant de la place. Gravina a fait, de son côté un rapport de sa conduite à l'occasion de cet événement. L'amiral déclare que le tems qu'il avoit éprouvé pendant sa station dans le golfe, avoit été tel que souvent il lui avoit été impossible de secourir la place, ou de diriger son seu contre les français. Beaucoup de vaisseaux ont courus les plus grand dangers; quelques-uns ont été démâtés & délabrés, de moniere qu'ils sont hors d'état de servir, & qu'il a fallu les amener à terre. On doit sur-tout ces accidens au manque de cordages dans plusieurs vaisseaux, aux secours donnés inutilement aux barques canonnieres, & à la perte de la plus grande partie des félouques de Pescadre. Le golfe de Roses, continue l'amiral, est couvert de débris de bâtimens & sa vue excite l'horreur.

Les députés de Catalogne, sont toujours à Madrid, à attendre la décision du conseil. Les catalans continuent de s'armer. La seule ville de Barcelonne fournit neuf mille hommes. On s'occupe de tous les moyens qu'en croit né-cessaires pour la défense de cette place, & la junte de 25 vient d'être portés à 60 citoyens.

Il vient d'y avoir de nouveaux changemens dans le minis-tere. Le roi à envoyé chercher prétipitamment dans son slocese, l'evéque de Salsmanque, Antonio Fernandez Val-

lejo, & l'a nommé gouverneur du conseil suprême de

Castille, au lieu du comte Cagnada.

Un deeret qui a paru, ordonne qu'à l'avenir on se servira de papier timbré dans tous les tribunaux ecclésiastiques en Espagne, sans en excepter celui de l'inquisition & celui du nonce du pape. Il est dit dans le préam-bule: C'est le besoin de faire sace aux énormes dépenses de la guerre actuelle qui a déterminé cette mesure.

Une lettre du Mexique, datée du 29 août, rend compte de l'arrivée du nouveau vice roi, & des dispositions qu'il montre. On remarque dans cette lettre, que cette pos-session éloignée de la couronne d'Espagne, souffre beau-coup des suites de la guerre, & qu'on y desire ardemment la paix.

On a reçu la nouvelle, que l'escadre aux ordres de l'amiral Langara, avoit dans la matinée du 17 du mois dernier, découvert au nord-d'est, un bâtiment de guerre sous pavillen tricolor. Elle lui donna la chasse, & le hâtiment se rendit en hout de sir houses. Il destinant se rendit en hout de sir houses. Il destinant se rendit en hout de sir houses. Il destinant se rendit en hout de sir houses. Il destinant se rendit en hout de sir houses. Il destinant se rendit en hout de sir houses. bâtiment se rendit au bout de six heures. Il s'est trouvé être la frégate française l'Iphigénie, de 32 canons & de 280 hommes d'équipage, qui étoit en cressiere à la hauteur du cap Sicile, avec une autre frégate nommée la Vestale. Séparée de celle-ci par une forte bourasque dans la matinée du 15, elle n'en avoit pas entendu parler dans la matinée du 15, elle n'en avoit pas entendu parler depuis, & en avoit conçu de grandes inquiétudes.

ITAL DE

De Milan , le 18 février.

L'époque de l'ouverture de la prochaine campagne s'approche; en conséquence toutes les dispositions relatives à l'augmentation des troupes qui doivent défendre cet état, se font avec la plus grande activité. Le roi de Sardaigne forme des magasins pour son armée; elle sera, dit-on, composée de quarante-cinq régimens de huit cents à mille hommes chaçun ; & qui se porteront où le besoin l'exigera : ces forces seront encore augmentées par les milicos & par d'autres corps desimés à la défense intérieure, & on les sait monter ensemble à soixante mille hommes de troupes sardes, sans compter les auxiliaires. Le général Colli a le commandement provisoire de toute cette armée.

Comme la campagne prochaine exigera d'énormes dépenses, le pape a permis au roi de Sardaigne d'aliéner pour trente millions de biens ecclésiastiques, ainsi que la suppression des chartreuses & de plusieurs autres monasteres.

La cavalerie napolitaine, qui doit faire partie de l'armée alliée, est arrivée, des les premiers jours de ce mois, à Alexandrie.

Ou mande de Livourne, que les tempêtes qui ost assailliteutes les côtes de Toscane, y ent occasionné de nombreux naufrages. Les flots ent poussé à terre trois cadavres presque nuds, deux de femme & un d'un jeune homme; une de ces femmes fut enterrée au lazareth; le jeune garçon & l'autre femme n'ayant pu l'être de même, en les brûla en présence de l'officier de santé: en remuant leurs cendres, on y trouva soixante louis d'or & quelques sequins, & on a pensé que ces pieces d'or étoient cachées dans un mouchoir dont la femme qui a été brûlée s'étoit faite une ceinture, dans l'espérance qu'elle avoit de se sauver.

Parmi les nombreux bâtimens de commerce qui sont arrivés à Livourne depuis huit jours, on en compte dix-sept chargés de divers objets de consommation, & principalement de grains.

ALLEMAGNE.

D'Hambourg, le 20 février.

Le bruit est général que les français vont tout tenter nour envahir l'électorat de Hanovre, dent les milies sont déjà en mouvement.

On prépare des logemens pour 9 mille hommes de troupes, en Oostfrise. Il est arrivé à Emden 2 mille malades: on en met en terre 3 ou 400 par jour. Deux églises d'Emden & plusieurs églises de villages ont été transformées en hôpitaux, en remises & en écuries. Quatre cents hommes & un corps d'émigrés ont passé, le 10, par Anrich, pour se rendre à Deventer: ils seront suivis d'un corps plus considérable.

Le général Harcourt a encore son quartier-général à Rhône, derriere Wenner. La chambro & l'ordre équestre lui ent envoyé des commissaires pour lui faire des représentations au sujet du passage & du logement des troupes.

ANGLETERRE.

De Londres, le 17 février.

Suivant les lettres de Portsmouth, du 10 de ce mois, l'amiral Mowe étoit encore à Torbay: d'autres de Plymouth nous apprendent que tous les régimens qui se trouvent dans ce port, & dont l'effectif ne mente pas à 400 hommes, doivent être débarqués.

Ces jours derniers, les propriétaires des différens vaisseaux employés au service de la compagnie des Indes, se trouvant actuellement dégagés de Teurs promesses envers cette compagnie, sont allés trouver M. Dundas, pour savoir si l'intention du gouvernement est d'acheter ces vaisseaux ou bien de les frêter pendent quelque tems. En tous cas, ces bâtimens n'iront pas aux Indes-Orientales cette saison-ci; reste à savoir quelle indemnité en donnera aux capitaines & aux officiers pour leur perte de commandement, de tems & de profit; quelques-una d'entr'eux avoient déjà même acheté des marchandises pour leur voyage.

Treize vaisseaux seront incessamment en état de mettre en mer. Ils doivent porter sur leurs ponts 64 pieces de canon du calibre de 12 & de 24, outre les carennades, &c. sur les gaillards.

On prétend qu'outre ces 13 vaisseaux, le gouvernement doit prendre à sa solde ceux de la compagnie du port le plus considérable, de manière à pouvoir en composer une flotte de 25 voiles. Les dernièrs choisis doivent porter jusqu'à 50 canons & au-delà. Cette flotte augmentée de quelques vaisseaux de 74 & d'un nombre proportionné de frégates, suffira pour tenir en échec toutes les forces navales que les hollandais pourront mettre en mer durant le cours de l'été prechain. Elle sera stationnée dans les mers du Nord.

Les ministres ont reçu hier des nouvelles de l'armée du Continent. Elles étoient en date du 17, & de Deventer, où cette armée étoit encore à cette époque. Beaucoup de soldats sont malades par suite des fatigues qu'ils ont éprouvées; un certain nombre en a péri, ainsi que de froid. Ces détails ont été apportés par un étranger chargé de dépêches, qui fut ramassé dans un bâteau découvert, par le capitaine d'un des paquebots d'Harwich.

FRANCE.

De Paris , le 26 ventôse.

On nous mande de Craon, département de la Mayenne, en date du 18 ventôse, que le fameux Coquereau, chef des chouans, qui a causé tant de malheurs dans ces contrées, accompagné de Geusy & de Lecomte, ainsi que 7 à 8 autres chefs armés jusqu'aux dents, sont arrivés dans cette vible où ils apportent la paix en échange des bienfaits qu'ils ent reçus de la convention. Les habitans de ce district & des districts environnans les ont accueilis avec la joie que leur inspire le retour sincere de ces freres égarés.

Encere un mot sur le nouveau Calendnier.

Il y avoit autrefois un rei (c'étoit chez les anciens Perses) qui voulant faire quelque chose de remarquable pendant son regue, s'amusa à réformer tout le calendrier. Ce rei s'appelloit Yesdegherd. Il ordonna qu'on compteroit derénavant les années du commencement de son regue, & que l'année commenceroit au mois de mars au lieu de janvier. Chaque meis étoit désigné auparavant par des noms d'anges, comme il l'étoit chez les Grecs & les Remains par des noms de leurs divinités. Yesdegherd supprima les noms des anges, & désigna les mois par des noms analogues à la saison & à ses propriétés. Il changea aussi les noms des jours; il abolit toutes les fêtes qui se célébroient à certains jours, & ne laissa subsister que celle du nouvel an.

Comme Yesdegherd étoit un despote très-absolu; qu'il avoit des volontés fortes, un trèsor & une armée, ses innovations ne trouverent aucune résistance; mais comme il ne regna que vingt ans, ses sujets n'avoient pas eu le temps d'oublier leurs anciens usages. Els regretterent leurs

felce & pote, Ceu ment, Religa

& il n légére quence plus so On en ave davant langue

On

tovoic

cussion

Tai

nôtre.
signes
teieme
liarité
nêteté,
servir
porter
On
bisarre
loit cet

On a singula écrivair nances puleux les retaine certaine

cismes ,

le tutoi

Eh!

u. Co

substitu rapport sous leq le tutoi les canto mais est cent, qui soit ain. pas en p n'y a-t-il e sparti Des r

dans leur des abloient à tere nati l'ont paslunit à d ux grad atoiemes

essive f

our des

des-Oriendemnité on leur perte elques-um ndiscs pour

de mettre, pieces de arennades,

du port le nposer une ent porter gmentée de ortionné de forces nar durant le us les mers

de l'armée & de Deque. Beauigues qu'ils insi que de inger charbâteau déots d'Har-

Mayenne, reau, chef ns ces coninsi que 7 rrivés dans des bientabitans de t accueillis e ces freres

les anciens
emarquable
calendrier.
con compent de son
le mars au
aravant par
èrecs & les
gherd supois par des
Il changea

r que cells
solu; qu'il
srmée, ses
nais comme
t pas eu le
erent leurs

ètes qui se

fétes & leurs cérémonies. Muit jours après la mort du despote, tout fut rétabli comme auparavant.

Ceux qui voudront veir les détails de ce petit événement, les trouveront dans le livre de Thomas Hyde, de Religione veterum Persurum, cap. 16.

Du tutoiement.

l'ai lu ce qu'on a écrit pour ou contre le tutoiement, & il m'a peru qu'on avoit traité ce sujet beaucoup trop légérement; qu'on n'avoit pas été assez frappé des conséquences, & que les moyens de défense n'avoient pas été plus solides que les objections n'avoient été péremptoires.

On a répété que parler à une personne comme s'il y en avoit deux ou plusieurs, étoit ridicule. Ne l'est-il pas davantage de s'écarter d'un usage introduit dans toutes les langues modernes & consacré par tant de siecles?

On nors a appris que les Grecs & les Romains tutoyoient; ee qui est aussi vrai, qu'indifférent à la discussion: l'esprit de leurs langues n'est pas celui de la
nôtre. On sait que les langues n'emploient pas les mêmes
signes pour marquer les mêmes rapports; que le tuteiement des anciens ne présentoit aucune idée de familimité; & parce que le latin dans les mots brave l'honnêteté, faut-il en conclure qu'un auteur français peut se
servir de termes obscenes, & que son lecteur doit le supporter?

On a cité Condillac, qui fait remarquer à son éleve la bisarrerie du pluriel à la place du singulier. Mais il appelloit cet éleve monseigneur, il lui disoit vous, & non pas tu. Comme grammairien, il relevoit la faute; & comme philosophe, il se conformoit à l'usage.

On nomme aussi Voltaire, qui a indiqué cette même singularité; mais il ne l'a pas interdite: & le plus poli des écrivains, celui qui a le mieux senti le prix des convenances, qui s'est constamment montré observateur serupuleux des formules les plus déférentes, qui a cru devoir les retenir lorsque l'on commençoit à les négliger, auroit certainement été indigné de notre innovation.

Fontenelle, qui n'aimoit pas plus qu'un autre les solécismes, mais qui aimoit beaucoup la raison, a déclaré que le tutoiement étoit choquant.

Eh! que l'on ne croic pas qu'il s'agisse simplement de substituer un mode de langage à un autre: il y a ici un rapport bien autrement important; c'est celui de la morale, sous lequel il faut envisager la question. On a prétendu que e tutoiement convenoit à la franchise républicaine; mais es cantons démocratiques de la Suisse ne l'emploient pas; mais est-il plus difficile d'être franc, lorsque l'on est dérent, que lorsqu'on est grossier; mais à supposer que ce soit ainsi que doit parler un républicain, ne faudroit-il as en prendre les mœurs avant d'en adopter les formes, & l'y a-t-il rien de choquant à entendre le sybarite contrefaire e spartiate?

Des novateurs ardens, prenant des fantaisies puériles pour des inspirations sages, ont compris indistinctement dans leurs violentes réfermes & les coutumes qui tenoient à des abus qu'il falloit proscrire, & les habitudes qui se loient à des qualités trop parfaitement assorties au caractere national, pour ne pas mériter d'être conservées. Ils l'ont pas vu que l'antique usage qu'ils veulent supprimer lunit à des vertus douces, à des sentimens précieux, & ax gradations de l'ordre social. Ils n'ont pas vu que le ntoiement est parmi nous l'effet & la preuve d'une extaive familiarité; qu'on ne pouvoit le rendre général estates.

sans affoiblir le respect des ensus pour les peres, la considération des jeunes gens pour les vieillards, la soumission des gouvernés pour les gouvernans; que l'on augmenteroit l'effronterie d'un sexe, & que l'on diminueroit la modestie de l'autre. Qui peut en effet entendre, sans souffrir, un libertin hardi tutoyer une vierge timide l'Qui ne seroit révolté de voir traiter, avec ce défaut d'égards, un député, c'est-à-dire un homme revêtu de la fonction la plus auguste, & que teut un peuple, dont il cet l'organe, a investi de la plénitude de sa puissance l'Ou je me trompe fort, on ce n'est pas de cette maniere que peut se composer la dignité qui doit environaer la représentation nationale, & que l'on parviendra à inspirsa le respect qu'on doit lui porter.

Il est encore évident que lorsque l'en tutoie, les disputes sont plus vives, les injures plus promptes, l'oubli des bienséances plus fréquens.

Je crains bien que ce ne soit là une de ces fausses interprétations si nombrenses du principe de l'égalité, qui sûrement est inapplicable à des relations forcément inégales par la nature, l'âge, le sexe & l'autorité.

Il ne faut pas même espérer le léger avantage de mortifier la vanité. On connoît la couversation de deux grauda d'Espague, dont l'un, fier de ses ayeux, donnoit toujours à l'autre un titre différent de celui qu'il en recevoit & souvent même plus éminent. Interrogé sur son motif, il répondit: Le titre m'est égal, pourvu qu'il ne me soit pas commun avec lui. L'aristocratie saura de même, par un kabile emploi des vous & des tu, se soustraire à toute parité.

Abandonnons denc le tuteiement, qui, sans aucune utilité, présente des inconvéniens si graves; réservons-le seulement comme signe de la mutuelle affection de deux époux; comme l'expression du consentement des peres & meres pour leurs enfans; comme le gage d'une parfaite intelligence dans les familles; comme la preuve qu'entre deux vrais amis l'un n'a rien qui ne soit à l'autre: réservons-le encore, & nécessairement pour la passion la plus tyrannique, qui n'admet que des sentimens exclusifs, qui veut toutes les préférences, recherche toates les exceptions, & produit un tel degré d'illusion, que deux êtres croient n'avoir plus qu'une même ame & qu'une seule existence.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen THIBAUDOT.

Suite de la séance de 24 ventôse.

Dans la suite de son disconrs & des détails sur sa mission dans la Vendée, Ruelle a dit:

» Les haines particulieres se taisent; les relations sociales interrompues se renouent, & les intérêts commerciaux se rétablissent. Les chouans facilitent nos approvisionnemens; le nombre de leurs bestiaux est encore trèsconsidérable ».

Ruelle donne lecture des diverss arrêtés pris par ses collegues & lui, tant pour préparer que pour consommer la pacification de la Vendée. Ces arrêtés sont tous approuvés sans aucune opposition ni réclamation; ils seront imprimés & distribués.

Des malveillans out publié, reprend ensuite Ruelle, que nous avions trahi la patrie dans la Wendée; que nous y avions toléré le royalisme; que nous avions livré des

places aux Vendéens; qu'il y avoit entre eux & nous des traités secrets qu'on ne vouloit pas faire connoître, & que la pacification n'étoit qu'une trêve qui ne seroit pas long-teras gardée. Tout cela est faux.

Nous devons nous épancher dans le sein de nos collegues; nous devous leur dire que Charette nous a inspiré la plus grande confiance, & qu'il n'a cessé de donner des

preuves de sa sincérité.

Voici ce qu'il écrivoit à la société populaire de Nantes : » Nous devens, citoyens, être tous convaincus, par deux années d'une guerre désastrouse, des fléaux qu'entraînent les scissions entre les villes & les campagnes. Nos ennemis communs nous en fait faire la triste expérience.

» Nous sentons tous enfia qu'il faut à ces contrées paix , justice , tolérance & liberté. Travaillens de concert à rétablir entre nous des communications avantageuses, & ne nous arrêtens pas à discuter des opinions politiques sur lesquelles les hommes les plus éclaires & les plus sages ne sont pas d'accord. Que notre réconciliation soit sincere.

» Les Français ont trop de raison de s'estimer les uns les autres, pour tourner contre eux-mêmes des armes qui ne doivent être dirigées que contre leurs ennemis : la gloire des armes est une propriété nationale, qu'ils doivent par-

tager en commun.

» Soyons réunis de cœur & d'affection, & secondons les efforts généreux de la convention nationale, pour assurer la prospérité publique sur des bases immuables, & réparer les maux d'une trop longue tyrannie. Les scélérats seuls ont intérêt à prolonger le désordre & l'anarchie : les bons citoyens au contraire s'estiment, & ils doivent s'entendre, pour opérer le bonheur de leur

La malveillance & l'intrigue emploient toutes sortes de manœuvres, pour traverser la négociation de la paix entre nous; je vous en préviens; tenons-nous mutuellement en

garde centre leurs efforts perfides »

L'assemblée toute entiere se leve au milieu des plus

vifs applaudissemens.

Mon secrétaire, reprend Ruelle, m'annonce dans une lettre que je viens de recevoir, que Stofflet a été abandonné par Rostain, l'un de ses premiers chefs; que les campagnes du ci-devant Anjou resusent de marcher sous les ordres de ce rebelle; que Charette, à la tête de 15 mille hommes bien armés, marche centre lui, & qu'll est déjà arrivé à Beaurepaire ». — Vifs applaudissemens.

Un membre demande que les représentans du peuple dont les pouvoirs dans la Vendée sont expirés, autorisés a y retourner de nouveau, pour achever ce qu'ils ont heureusement commencé. - Décrété.

La convention décrete la mention honorable de la conduite des citoyens qui se sont exposés pour porter aux ha-

bitans de la Vendée les paroles de paix.

Cadroy & Chambon, représentans dans le département des Bouches-du-Rhône, écrivent de Marseille, le 16

ventôsc:

« Nos soins pour le rétablissement de la confiance des gênois, n'ont pas été sans effet. Depuis vingt-quatre heures, chaque instant nous amene dans le port de Marseille un vaisseau chargé de bled & autres approvisionnemens. On en compte déjà près de cent. Les malveil-lans frémissent; les bons citoyens crient galement: vive

On donne lectuee d'une autre dépêche du 12 ventôse, des mêmes représentans ; elle est également datée de Mar-

scille & conque en ces termes:

« Nous vous transmettons avec plaisir le rapport qui nous a été fait hier soir, de la prise de douze bâtimens ennemis, venant de Barcelonne, Alicante & Angleterre, faite par la frégate de la république, la Badine, & le brick l'Alerte. La même rregate a pris anglais à trois mâts, & a brûlé un bâtiment espagnol venant anglais à trois mâts, batiré l'équipage. Vous verrez brick l'Alerte. La même frégate a pris encore un bâtiment d'Alger, après en avoir retiré l'équipage. Vous verrez encore par ce rapport, que le brick l'Alerta, que le mauvais tems avoit séparé de la frégate, s'est emparé da brick anglais le Triton, venant de Messine ».

Séance du 25 ventôse

On lit une proclamation & divers arrêtés pris par les représentans du peuple qui sont à Marseille, relativement aux troubles qui se sont manifestés à Arles.

L'assemblée ordonne le renvoi de ces pieces au comité de salut public pour lui en faire un rapport demain.

Un des arrêtés dont on a donné lecture porte création d'une commission militaire à Arles, pour juger les

Meaule demanda que sur-le-champ l'assemblée nationale casse & annulle cet arrêté, contraire aux déerets & aux

principes.

Quelques membres s'y opposent, & pensent qu'avant

de rien statuer il faut attendre le rapport.

Rovere pense de même qu'il faut attendre un rapport avant d'improuver un arrêté de représentant qui chaque jour approvisionne la république; il lit une lettre qui annonce que la rade de Marseille est un grenier d'abandance ; le comité de salut public a les nouvelles officielles.

Rovere a quelquefois été interrompu : je m'étonne dit-il, que la convention ne veuille pas entendre les bonnes

nouvelles.

Ce n'est pas la convention, crie-t-on; ce sont eux. Est-ce Granet qui a approvisonné Marseille, dit une

Merlin, de Thionville, demande que l'assemblée se rallie toujours aux principes: Barrere aussi, dit-il, venoit debiter de bonnes nouvelles pour colorer sa tyrannie & celle de ses complices.

L'opinant s'éleve, & contre ceux qui débitoient que l' convoi dont on parle étoit pris, & contre ceux qui, ayant perdu l'autorité, se raccrochent par-tout, même au roya lisme : comprimons , dit-il , & le royalisme & les égo geurs, mais respectons les principes. Je demande que l'assemblée annulle la commission militaire d'Arles.

Clauzel demande que les prévenus soient traduits de vant le tribunal criminal : ce tribunal existoit, di-il pourquei en créer un autre? Il demande aussi qu'un cou rier extraordinaire porte ce décret. — Toutes ces prope

sitions sont décrétées.

Boissy-d'Anglas a fait un rapport & lu quelques lettre qui annoncent que nos rapports commerciaux avec Gen sont rétablis, & que cette ville nous envoie des approsionnemens qui arrivent chaque jour dans nes ports. Pos éviter le gaspillage & arriver sans secousse à l'époque ces ressources nous promettent l'abondance, Boixy propose & l'assemblée décrete que chaque individu de te age & de tout sexe recevra dans Paris une livre de p par jour; les ouvriers en recevront une livre & demie,

ar as L'abon

Aboni is les eproup eripteu nouvec suite i

pour l le che & la des ch Leur teger

qu'en

Il e

No d'une frança les éq nois q de Ni

L'er la pro du pe datée « Et